

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 septembre 2022

Délibération n° 2022-1247

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : France Relance - Convention de financement sur le projet de partage de l'outil "Mes papiers" avec la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Valérie Roch

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burrucand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihhi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

Conseil du 26 septembre 2022**Délibération n° 2022-1247**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : France Relance - Convention de financement sur le projet de partage de l'outil "Mes papiers" avec la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Innovation numérique et systèmes d'information

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon et la CABBALR collaborent dans le cadre d'une expérimentation visant à fournir, à des personnes éloignées des ressources numériques, un outil digital simple leur permettant d'organiser leurs documents administratifs simplement *via* leur smartphone. Cet outil se nomme "Mes papiers", est développé en partenariat avec une entreprise française, Cozy Cloud et permet de prendre en photo, nommer, classer et partager des documents avec des tiers.

Dans un souci d'inclusivité, l'outil "Mes papiers" facilite la tâche à l'utilisateur en nommant et classant, automatiquement, les documents administratifs souvent demandés par l'administration (pièces d'identité, factures, justificatifs de domicile, etc.). Dans les Maisons de la Métropole (MDM), les travailleurs sociaux font remonter des pertes de temps considérables à numériser des documents à chaque nouvelle démarche engagée avec les bénéficiaires. L'outil "Mes papiers" permet, non seulement, de supprimer ce temps de numérisation mais permet, également, au bénéficiaire, de garder ses documents à jour dans sa poche. Les démarches administratives pouvant être angoissantes et épuisantes pour certains usagers, l'outil "Mes papiers", une fois pris en main, pourra simplifier leur préparation de démarches.

Ces expérimentations, menées sur le territoire de la Métropole et de la CABBALR, permettront de proposer les évolutions de service nécessaires, de consolider les outils et méthodes et, enfin, d'ouvrir l'accès à la population, à une solution de traitement documentaire sûre et adaptée. Cette vue en parallèle, sur 2 territoires distincts, permettra de mieux appréhender un possible essaimage national d'un outil "Mes papiers" standardisé.

Le projet va permettre de développer, au sein d'un domicile numérique personnel offert à l'utilisateur, le service "Mes papiers" dédié à l'inclusion numérique et au respect des données personnelles. Il vise à aider l'utilisateur à réunir ses documents administratifs au format numérique et à les utiliser simplement, lors de démarches administratives ou d'un accompagnement par un aidant.

Ce domicile numérique est un outil transversal qui permet de croiser des données qui sont, aujourd'hui, en silos et ce, par l'utilisateur lui-même, en totale confidentialité. Cela rend l'utilisateur acteur dans son parcours et lui évite, à terme, de subir les démarches administratives.

La Métropole a financé une 1^{ère} brique de fonctionnalités essentielles du service, afin de faire une 1^{ère} preuve de concept. Ce 1^{er} niveau serviciel a été validé par des tests usagers.

II - Principes généraux du partenariat entre la Métropole et la CABBALR dans le cadre du plan France Relance

France Relance est un plan de relance économique de la France de 2020-2022, mis en place par le Gouvernement dans le but de relancer l'économie française.

La Métropole, en partenariat avec la CABBALR, a répondu à l'appel à projets intitulé Transformation numérique des collectivités territoriales, en proposant de faire une expérimentation conjointe de l'outil "Mes papiers" sur leurs territoires respectifs et ainsi partager des ressources, des analyses et des retours d'expérience. Le projet a été retenu et une convention de financement de projet entre la Métropole, la CABBALR et la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) est ainsi proposée.

Ce partenariat a pour objet de faciliter la diffusion des outils *open-source* développés par la Métropole et ses partenaires à la collectivité de la CABBALR qui va déployer, tester le service et partager ses retours d'expérimentation. Ainsi, cette collaboration permet de poser les bases d'un partenariat fructueux entre la Métropole, la CABBALR et la DINUM, tout en formalisant dans la convention de financement, les principes de fonctionnement de ce partenariat (instances de suivi, cadre des expérimentations, cadre juridique, échanges opérationnels, évolution de l'outil "Mes papiers").

III - Budget du projet

Le projet, lauréat de France Relance, représente un budget total de 350 000 €, financé à hauteur de 262 500 € par la DINUM et de 87 500 € répartis entre la CABBALR et la Métropole.

	Budget du projet (en €)	Financement DINUM (en €)	Autofinancement des collectivités
Métropole	285 000	212 625	72 375
CABBALR	65 000	49 875	15 125
Coût total	350 000	262 500	87 500

Pour financer un certain nombre d'actions en matière de médiation et d'inclusion numérique dont le projet "Mes papiers", la Métropole a voté, le 31 mai 2021, une autorisation de programme à hauteur de 1 M€ en dépenses.

Ce projet de partenariat implique de procéder à l'individualisation d'une autorisation de programme complémentaire, pour un montant de 95 000 € en dépenses et de 212 625 € en recettes à inscrire au budget principal sur l'année 2022 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la collaboration entre la Métropole et la CABBALR, portant sur l'expérimentation de l'outil "Mes papiers",

b) - la convention de financement à passer entre la Métropole, la CABBALR et la DINUM.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P28 - Fonctionnement de l'institution, pour un montant total de 95 000 € en dépenses et 212 625 € en recettes, sur l'opération n° 0P28O9296 du budget principal, exercice 2022.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est ainsi porté à 1 100 000 € en dépenses et 212 625 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-289833-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022
